



le pouvoir aux travailleurs

mensuel trotskyste

UNION AFRICAINE DES TRAVAILLEURS COMMUNISTES INTERNATIONALISTES

sommaire



page 1 :

REPRESSION AU LIBAN

page 4 :

UN DICTATEUR QUI SE PARE
DE SOCIALISME

page 5 :

NOUVELLES MESURES CONTRE
LES TRAVAILLEURS EMIGRES

page 7 :

PAS DE LIMITATION DES
LIBERTES DANS LES FOYERS

page 9 :

RELOQUEMENT POUR TOUS



prix: 1 Franc

N° 4 — 13 mai 1973

REPRESSION AU LIBAN :

LES OPPRESSEURS

ARABES CONTRE

LES OPPRIMES

PALESTINIENS

La dure répression décenée par l'armée libanaise contre les camps palestiniens situés sur son territoire a fait des centaines de morts. Il est clair que le gouvernement libanais veut liquider l'activité autonome de la résistance palestinienne sur son territoire. Il n'a pas hésité pour cela à utiliser les grands moyens, allant jusqu'à envoyer l'aviation contre les camps de réfugiés.

Après le bain de sang organisé par le roi Hussein en Jordanie en septembre 1970, c'est donc un autre gouvernement arabe qui met en oeuvre toute sa puissance militaire pour briser et pour désarmer le mouvement palestinien. Les opprimés palestiniens font une nouvelle fois la douloureuse expérience que les Etats arabes sont aussi farouchement déterminés à les désarmer, à les empêcher de s'organiser que l'Etat d'Israël lui-même.

Des centaines de milliers de Palestiniens chassés de leurs terres et de leurs maisons par les guerres de conquête successives de l'Etat d'Israël croupissent dans des camps de réfugiés, parfois depuis vingt-cinq ans.

D'autres centaines de milliers, restés dans les territoires conquis par l'armée israélienne, subissent l'humiliation quotidienne de l'oppression nationale. Oppression qui pèse avant tout sur les plus pauvres, comme ce sont les plus pauvres parmi les réfugiés qui sont contraints, par la misère et l'impossibilité de s'intégrer dans le pays d'accueil, de rester dans les camps de réfugiés.

Après l'Etat d'Israël, tous les pays arabes voisins se sont transformés en prisons pour les opprimés palestiniens. Des prisons où il leur est interdit de s'organiser et de se préparer pour conquérir leur liberté et leur dignité.

Pourtant, les gouvernements arabes ne cessent de proclamer ni leur solidarité à l'égard des Palestiniens, ni leur hostilité au gouvernement sioniste qui les avait chassés de leur pays. Malgré ces phrases mielleuses, ils montrent tous dans les faits qu'ils sont des ennemis aussi cruels pour les opprimés palestiniens que l'est l'Etat d'Israël. Et cela n'est en rien étonnant.

Lorsque, après l'occupation de nouveaux territoires par Israël au lendemain de la guerre des Six Jours, des dizaines de milliers d'opprimés palestiniens poussés par le désespoir commençaient à se mobiliser, à s'organiser, à s'armer, une même peur hantait tous les gouvernements arabes du Moyen-Orient : la peur qu'ils soient les premières victimes de la mobilisation des opprimés palestiniens. Car tous les Etats arabes, sans exception, servent les intérêts d'une poignée de privilégiés ; ils oppriment tous leurs propres masses populaires, aussi cruellement en général que le fait l'Etat d'Israël lui-même. Ils avaient tous peur que, si les opprimés palestiniens prenaient conscience de leurs intérêts et se donnaient des organisations pour les défendre, leurs propres opprimés, auprès desquels la résistance palestinienne avait un prestige extraordinaire, en fassent autant.

Les opprimés palestiniens avaient alors devant eux d'énormes possibilités. Pour ne prendre que cet exemple-là, ils pouvaient entraîner avec eux tous les opprimés de Jordanie pour renverser le régime pourri du roi Hussein, dont l'existence ne tenait qu'à un fil.

Et pourtant, non seulement Hussein ne fut pas renversé, mais il a pu liquider la résistance palestinienne sur son territoire en faisant assassiner des dizaines de milliers de Palestiniens. Exactement comme vient de commencer à le faire le gouvernement libanais.

Si cela a pu se passer comme cela, c'est parce que la lutte des opprimés palestiniens est dirigée par des organisations nationalistes petites-bourgeoises. Celles-ci n'ont cessé de répéter à ceux qui leur faisaient confiance : "Notre guerre est celle de tous les Arabes contre les Juifs. Tout ce qui est arabe est notre allié, tout ce qui est juif est notre adversaire." Ce sont les Arafat et leurs semblables qui ont présenté les gouvernements réactionnaires arabes comme les meilleurs soutiens de la lutte des opprimés palestiniens. Le résultat de cette politique ? Les gouvernements réactionnaires, grâce au soutien et à la caution des dirigeants de la résistance palestinienne, ont eu le temps de se préparer et de déclencher la répression, le jour et à l'heure choisis par eux contre les résistants palestiniens, dont la méfiance était endormie par les paroles de leurs propres dirigeants.

Les masses populaires palestiniennes paient par des milliers de victimes le prix d'une cruelle leçon. Malgré tous les mensonges des nationalistes qui répètent que tous les Arabes ont les mêmes intérêts et doivent s'unir face à Israël, il est clair que les oppresseurs arabes considèrent les opprimés arabes comme leur principal ennemi.

La seule voie de salut en Palestine comme ailleurs est que les travailleurs et les paysans pauvres palestiniens s'organisent, qu'ils se donnent une direction propre indépendante de la petite-bourgeoisie nationaliste. Une telle organisation trouverait un écho formidable auprès de tous les exploités du Moyen-Orient. Avec les organisations de ceux-ci, elle pourrait engager la lutte pour renverser tous les Etats bourgeois arabes du Moyen-Orient et, en même temps, en tendant la main aux travailleurs et aux exploités d'Israël, elle pourrait engager la lutte pour le renversement de l'Etat bourgeois d'Israël également. De ce combat — mené par tous les exploités, tous les opprimés du Moyen-Orient contre tous les oppresseurs, tous les exploités, qu'ils soient israéliens ou arabes —, pourrait enfin surgir un Etat représentant les intérêts des pauvres, puis une fédération socialiste du Moyen-Orient, sans oppression contre quelque nation que ce soit.

oOo

UN DICTATEUR QUI SE PARE DE SOCIALISME

C'est le régime N'Gouabi, au Congo-Brazzaville, qui vient d'écrire une nouvelle page sanglante dans l'histoire de la répression dans les pays africains. Il vient de faire assassiner le chef de file de l'opposition congolaise, Ange Diawara, qui, après un coup d'Etat manqué il y a un an, tenait le maquis depuis cette date dans la région de Goma-Tsé-Tsé. Pendant la même période, les tribunaux condamnèrent à de lourdes peines de prison plusieurs opposants accusés d'avoir eu des sympathies pour le maquis de Diawara.

La liquidation du maquis fut acquise par l'intervention massive de l'armée qui renforça par la même occasion sa mainmise sur le pays. Cette mainmise et le régime du parti unique complètent l'absence de toute liberté démocratique. Le pouvoir est exercé par une petite caste de militaires avec, à leur tête, cet officier de carrière qu'est N'Gouabi. Cette situation n'a malheureusement rien d'original en Afrique où, dans un nombre croissant de pays, l'armée a pris le relai des dictateurs civils.

Pourtant, N'Gouabi — et c'est en cela qu'il se distingue de la plus grande partie de ses semblables — se dit volontiers "révolutionnaire", quand ce n'est pas marxiste. En 1969, il a même fait une déclaration qui a fait du bruit, proclamant sa volonté d'"intégrer la République populaire du Congo à l'histoire de la grande révolution prolétarienne mondiale".

Pourtant encore, lui, comme le prédécesseur dont il a pris la place, Massemba-Debat, venu au pouvoir en 1963 après le renversement du régime de l'abbé Fulbert Youlou, représentait aux yeux des masses congolaises un petit espoir, après cinq ans de dictature de l'abbé ouvertement vendu à l'impérialisme français.

Et cependant, aujourd'hui, la seule chose qui paraît changée au Congo, c'est que la phraséologie prétendument socialiste de N'Gouabi a remplacé les divagations religieuses de l'abbé Fulbert Youlou. Pour le reste, tout est inchangé. Même la servilité vis-à-vis de l'impérialisme français : dans le même numéro d'"Etumba", organe central du Parti Congolais du Travail de N'Gouabi, où Diawara est traité d'agent typique de l'impérialisme, on reproche aux accusés du procès de Brazzaville d'avoir "poussé la provocation jusqu'à vouloir mettre en cause la coopération franco-congolaise".

Il n'y a rien d'étonnant à tout cela. Les opprimés du Congo ne peuvent espérer se libérer de l'impérialisme, conquérir les libertés démocratiques dans leur pays qu'à condition de prendre et d'exercer le pouvoir eux-mêmes. Ils ne peuvent rien espérer d'un coup d'Etat militaire, quand bien même les exécutants d'un tel coup d'Etat se disent "socialistes".

Cela vaut d'ailleurs aussi bien pour N'Gouabi que pour Diawara qui, même s'il avait réussi, n'aurait guère fait mieux que son prédécesseur. Ce n'est pas pour rien qu'il fut lui-même, en son temps, ministre de N'Gouabi.

Les révolutionnaires prolétariens soutiennent les victimes de la répression, en particulier les sympathisants de Diawara qui sont aujourd'hui en prison. Mais ils ne cautionnent pas politiquement ceux qui préparent le renversement d'un dictateur pour mettre un autre à sa place.

DERRIERE LES DECLARATIONS DE BONNES INTENTIONS :

NOUVELLES MESURES CONTRE LES TRAVAILLEURS EMIGRES

Le gouvernement vient de décider une série de mesures concernant les travailleurs émigrés. Il en annonce d'autres pour un proche avenir. Toutes ces mesures prétendent améliorer le sort des travailleurs émigrés. Toutes sont, en réalité, dirigées contre les travailleurs émigrés ou, en tout cas, se retourneront contre eux.

On a fait grand battage en particulier autour des mesures prises contre les "marchands de sommeil". Ces textes obligent ceux qui affectent un local à l'hébergement collectif de le déclarer. Ils donnent également plus de pouvoir à l'administration, au préfet notamment, en les autorisant à fermer immédiatement le local lorsque les réglementations en matière de sécurité et de salubrité ne sont pas respectées.

La mauvaise blague ! Si l'on fermait tous les foyers où les conditions sanitaires élémentaires ne sont pas respectées, il faudrait en fermer les neuf dixièmes ! Et où iraient les locataires ? Là dessus, silence complet.

Si les "marchands de sommeil" peuvent s'engraisser sur notre dos, c'est parce que rien d'autre n'est mis à notre disposition que des usines désaffectées, des hangars, des caves ou des boutiques surpeuplées. Si le gouvernement avait à cœur de lutter contre les "marchands de sommeil", il aurait dû décider la taxation des patrons qui exploitent notre travail et faire construire avec l'argent ainsi récupéré autant de foyers qu'il est nécessaire. En réalité, il cherche seulement à se débarrasser de ses propres responsabilités, des responsabilités des entreprises capitalistes qui nous exploitent, sur le dos des petits parasites que sont les marchands de sommeil. Et il le fait avec la complicité de tous les partis, y compris le PCF, puisqu'aucun parti n'a voté contre les mesures gouvernementales à l'Assemblée.

Si ces mesures n'amélioreront en rien nos conditions de logement, elles donneront par contre prétexte et occasion à un contrôle et à une surveillance accrue des locataires par les logeurs. L'AFTAM a déjà engagé la chasse aux clandestins. Tous feront pareil dans l'avenir. Voilà l'"aide" que nous apportent les mesures gouvernementales.

Mais, surtout, d'autres mesures sont en vue. Ces mesures sont directement dirigées contre les travailleurs émigrés. Elles visent à réglementer l'entrée des travailleurs émigrés en France, à la rendre plus difficile à la fois par une surveillance accrue aux frontières et par des difficultés administratives plus grandes à l'intérieur même du pays.

Il est notamment question de faire passer toute l'immigration par l'ONI (Office National d'Immigration), ce qui signifie en clair, si la mesure est prise, que les quelques facilités dont bénéficiaient en particulier les travailleurs africains en matière d'immigration seront supprimées. Il est également question d'"orienter la main d'oeuvre immigrée en fonction de la demande". Qu'est-ce que cela peut signifier d'autre que des autorisations d'immigration sélectives, liées à l'obliga-

tion de loger dans la région où la demande est forte ? Autrement dit l'assignation à résidence forcée.

Là encore, on ose prétendre que ces mesures sont prises dans notre intérêt afin de lutter contre les trafiquants d'hommes. Or nous savons pertinemment que plus les conditions d'entrée en France sont difficiles, plus les affaires des trafiquants d'hommes et des passeurs de frontière fleurissent.

Les obstacles accrus devant l'entrée en France impliquent nécessairement des contrôles et une surveillance policière accrus à l'intérieur du pays. Aucun travailleur émigré n'échappera donc aux conséquences néfastes des mesures gouvernementales envisagées.

Rien que le fait que de telles décisions soient envisagées aurait dû susciter l'indignation et déclencher la riposte des grandes organisations qui, en France, se réclament de la classe ouvrière. Or, non seulement cela ne s'est pas fait, mais encore le gouvernement peut être assuré de la complicité plus ou moins ouverte de ces dernières. Ces organisations, même si elles n'approuvent toutes les mesures particulières envisagées, en approuvent l'orientation générale, à savoir la réglementation — et donc la limitation — de l'immigration des travailleurs en France.

Mais approuver une quelconque réglementation de l'immigration, c'est donner au patronat et à son gouvernement une arme supplémentaire contre les travailleurs émigrés. C'est se mettre du côté des bourgeois et de leur Etat face aux travailleurs.

Face à ces mesures déjà prises ou seulement envisagées, nous devons affirmer hautement et clairement nos revendications :

- PAS DE REGLEMENTATION DE L'ENTREE DES TRAVAILLEURS EN FRANCE !
- MEMES DROITS POUR TOUS LES TRAVAILLEURS, QUELLE QUE SOIT LEUR NATIONALITE !

PAS DE LIMITATION DES LIBERTES DANS LES FOYERS !

Nous avons déjà fait état de la chasse contre les "clandestins" engagée par l'AFTAM. La direction de l'association a donné ordre au gérant d'essayer de faire participer à cette chasse les délégués de foyers, en transformant donc ces derniers en mouchards contre leurs propres camarades de foyer.

Il est évident que tel ne doit pas être le rôle du délégué. Nous devons donc aller voir ceux d'entre eux qui montreraient des signes de faiblesse pour les en convaincre. Mais nous devons surtout montrer à l'AFTAM qu'elle nous trouvera tous contre elle si elle poursuit ses agissements.

Certes, l'AFTAM répète volontiers que, si elle cherche à se débarrasser des "clandestins", c'est dans l'intérêt de tous, pour des raisons d'hygiène, pour des raisons de santé ou plus simplement pour empêcher que les foyers soient excessivement encombrés.

Que d'hypocrisie !

Aucun locataire n'est "clandestin" par plaisir d'être "clandestin". S'il y avait assez de place pour tout le monde officiellement, personne ne logerait clandestinement. C'est aussi simple que cela. De même, personne ne serait clandestin du point de vue des conditions de séjour si chacun d'entre nous avait le droit de séjourner et de travailler en France dans les mêmes conditions que les travailleurs d'origine française.

Alors, si l'AFTAM porte tellement nos intérêts au coeur, qu'elle intervienne pour que l'on construise davantage de foyers et que, d'autre part, le travailleur émigré ne soit pas constamment soumis à toutes les tracasseries policières et administratives.

Mais, au-delà de la chasse aux clandestins, et de la surveillance policière qu'elle implique, c'est tout le problème des libertés à l'intérieur des foyers qui se pose.

L'AFTAM, comme d'autres organismes de gestion du même genre, est un organisme officiel, lié à l'Etat à divers titres, qui est censé nous loger sans que nous tombions entre les pattes de marchands de sommeil privés. C'est tout juste si on ne nous la présente pas comme une organisation de charité qui nous rend service et qui est, par conséquent, en droit d'exiger des contreparties de notre part ! Dans ces contreparties il y a notamment les sérieuses limitations des libertés individuelles et collectives à l'intérieur des foyers.

AFTAM organisme de charité ? D'abord, nous n'avons pas besoin de charité. Nous travaillons, nous nous faisons exploiter à longueur de journée, nous créons toutes sortes de richesses, et c'est bien la moindre des choses qu'on nous assure un endroit où nous loger ! C'est un dû !

Ensuite, notre droit de loger dans un foyer AFTAM, nous le payons. Nous le payons même doublement. D'abord parce que nous payons un loyer, et pas à un prix de charité ; ensuite parce que l'AFTAM bénéficie du financement du Fonds d'Action Sociale, lui-même financé par nos gros sous versés à la Caisse d'Allocations Familiales.

Pour ce double prix-là, nous sommes en droit d'être logés dans des conditions correctes. C'est loin d'être le cas actuellement. C'est de cela que l'AFTAM devrait s'occuper, c'est à assurer les conditions quotidiennes de logement que devraient être employés les gérants.

Or, au lieu de cela, l'AFTAM profite de sa position de logeur — et de la difficulté qu'il y a pour nous à loger autrement — pour chercher à nous embri- gader, pour limiter considérablement notre liberté au foyer, tant en ce qui concerne la liberté de visite que la liberté de discussion, de réunion et bien d'autres encore. Parallèlement, les gérants, qui devraient gérer comme leur nom l'in- dique, consacrent, dans bien des cas, une bonne partie de leurs efforts à nous surveiller, ou à faire franchement les flics contre nous.

Alors là, ça ne va plus du tout. Nous pouvons cependant contrecarrer ces prétentions de l'AFTAM. Nous l'avons fait un certain nombre de fois dans certains foyers. Mais c'est un effort continu d'organisation et de préoccupation. Il faut que la vie du foyer soit sous contrôle des locataires et que ceux-ci imposent ce contrôle aux gérants récalcitrants. Dans certains foyers, anciennement en grève, les Comités de grève, qui ont cessé d'exister comme tels, ont donné naissance à des espèces de Comités de contrôle destinés à défendre les droits des locataires face au logeur et au gérant. C'est une bonne chose. Des Comités semblables pour- raient être créés même là où il n'y a pas eu de grève. A condition que le Comité ne soit pas l'affaire de quelques-uns mais l'expression de la volonté de tous et que chacun participe à ses activités.

En tout cas, dans les foyers AFTAM comme dans les autres, que le gérant se contente de gérer les problèmes matériels, il est là pour cela. Mais le con- trôle de cette gestion, comme en général de l'ensemble de la vie et du fonctionnement des foyers, doit appartenir aux travailleurs locataires.

RELOGEMENT POUR TOUS !

La préfecture et la municipalité de Montrouil viennent de décider la fermeture du foyer de travailleurs du 65, rue de la République, à Montrouil, dans lequel vivent 750 travailleurs africains.

Ils proposent de reloger 600 locataires au lieu de 750. 300 seront relogés à la rue de la Montagne-Pierreuse, et les 300 autres à la rue Brûlefer. Les 150 derniers locataires vont rester dans la rue.

Les locataires de ce foyer sont en grève depuis deux ans parce que les conditions de logement sont des plus désastreuses. En effet, ce foyer, qui est ouvert depuis 1965, est une ancienne usine désaffectée. Une centaine de travailleurs habitent dans la cave et les lits sont superposés à trois étages.

Pour l'ensemble de ce foyer, il n'y a que deux fenêtres, sept W-C et quatre douches, ainsi qu'une dizaine de réchauds à gaz. Pour 750 locataires qui y habitent, il n'y a qu'une seule porte de sortie.

Devant cette situation dangereuse, les locataires se sont mis en grève des loyers en septembre 1971 pour revendiquer le relogement dans de bonnes conditions à proximité de Paris.

Vu la détermination des locataires, la société CAMA, son complice le SAT (Service d'Assistance Technique) et l'ambassade du Mali ont mis tous leurs moyens en oeuvre pour intimider les locataires. Ainsi, l'ambassade du Mali convoqua les délégués des foyers du 65, rue de la République, et du 49, avenue Léon-Gaumont. Ces derniers — qui étaient également en grève à cette époque — refusèrent de se présenter. L'ambassade, lors de l'entrevue, fit pression sur les délégués du 65 en les menaçant d'expulsion s'ils refusaient de payer les loyers.

Dans cette lutte, l'Association dite des "Travailleurs" Maliens a joué un rôle de flic dans les foyers de la CAMA. En effet, le secrétaire général de l'UGTM, M. Baby Mohamed, était en même temps gérant du foyer du 47, avenue Léon-Gaumont, et petit patron comme tailleur avec comme adjoint M. Dabo Diaguily, qui était employé à l'ambassade du Mali. C'est ce monsieur qui, pour nous provoquer, avait demandé au Gaz de France de couper le gaz du 65 en grève. Immédiatement, les locataires du 65 et du 49 réagirent en séquestrant Baby. Sa femme ayant averti la police, plus de dix cars de gardes mobiles ont encerclé les foyers. Les locataires exigèrent aux autorités l'expulsion de Baby hors de Montrouil et que le gaz soit rebranché immédiatement. La police a provoqué les locataires en essayant de les disperser par la force. Les locataires des trois foyers ont tout de même tenu le coup en restant unis.

Différentes organisations révolutionnaires ou de gauche sont venues soutenir la lutte des travailleurs africains. Les habitants du quartier étaient également nombreux pour demander des explications sur la présence de tant de gardes mobiles. Finalement, devant la détermination des locataires et le soutien des habitants du quartier, la police avait reculé et Baby fut expulsé du foyer et le gaz rebranché.

Cela est pour rappeler que, malgré toutes ces provocations et ces intimidations, en restant unis, nous avons fait reculer tant les autorités policières et l'ambassade que la CAMA.

Actuellement aussi, tous unis, nous pouvons obtenir le relogement de tous les locataires qui ont lutté ensemble. Ce que nous avons imposé à la CAMA, nous pouvons, par la lutte, l'imposer aux pouvoirs publics afin qu'ils nous relogent tous.

CE QUE NOUS VOULONS

- Regrouper les travailleurs, les éduquer dans la tradition socialiste de Marx et des révolutionnaires russes de 1917 ; leur faire prendre conscience que, quels que soient leur ethnie, leur caste, leur âge ; qu'ils soient fils d'anciens esclaves ou pas ; qu'ils soient hommes ou femmes, ils appartiennent à la même classe des travailleurs, ils ont les mêmes intérêts fondamentaux ; ils ont leur part dans le rôle indispensable, grandiose que la classe ouvrière joue dans la transformation socialiste du monde.
- Contribuer, par la propagande et l'éducation, à soustraire les travailleurs à toute forme d'obscurantisme, à l'influence réactionnaire de toutes les religions, chrétiennes, musulmanes, animistes ou autres, qui prêchent toutes la patience et l'accomodement avec l'ordre établi et qui sont parmi les meilleurs auxiliaires des classes exploiteuses.
- Combattre toutes les manifestations de l'esprit de caste, toutes les oppositions d'ethnies qui divisent les travailleurs, affaiblissent leur conscience pour le plus grand bien des exploiters.
- Associer à la lutte des travailleurs tous ceux qui acceptent de se mettre au service de la classe ouvrière et d'adopter son point de vue de classe.
- Engager la lutte morale, matérielle et physique contre l'impérialisme, contre toutes les formes de féodalisme, contre la division en castes, contre les dictatures qui oppriment nos peuples et pour l'égalité entre tous, quelles que soient leur langue ou leur origine, pour l'émancipation de la femme.
- Mettre en place, au cours même de cette lutte, les organes du pouvoir démocratique des ouvriers et des paysans.
- Veiller, par la propagande et l'organisation, à ce que, après le renversement des régimes dictatoriaux de nos pays, les travailleurs restent en armes pour faire aboutir toutes leurs revendications, pour conserver les moyens d'exercer à tout instant le pouvoir sans que personne puisse le lui prendre.
- Agir au sein de la classe ouvrière française et, plus généralement, de la classe ouvrière des grandes puissances impérialistes pour leur faire connaître les buts de la lutte des travailleurs africains et pour les aider à se donner eux-mêmes des organisations révolutionnaires afin qu'ils puissent eux-mêmes partir à la conquête du pouvoir.